

LES EFFETS DE L'ALCOOL SUR LE CERVEAU

L'alcool au volant :

Conduire un véhicule après avoir bu de l'alcool est interdit par la loi . A partir d'un taux alcoolémie de 0,5% dans le sang (que l'on reconnaît grâce à un l'éthylotest), le conducteur recevoir une amende de 135 euros ou bien un retrait de 6 points sur son permis . C'est à partir de 0,8% d'alcool dans le sang que les choses s'aggravent . Retrait du permis de conduire, une détention de 2 ans, une amende de 4500 euros et même des leçons en rapport avec la sensibilité routière .

Quand on conduit en étant sobre, on aperçois mieux les obstacles et danger sur la route . Tandis que quand on commence à avoir un taux d'alcoolémie élevé, on les perçois moins . La distance de freinage est bien plus courte .



Pour éviter ces problèmes, il y a quelques solution : Dormir chez l'ami qui a invité, appelé un taxi ou un Uber, demandé à un ami qui n'a pas bu de te ramené etc...



L'alcool sur les collégiens :

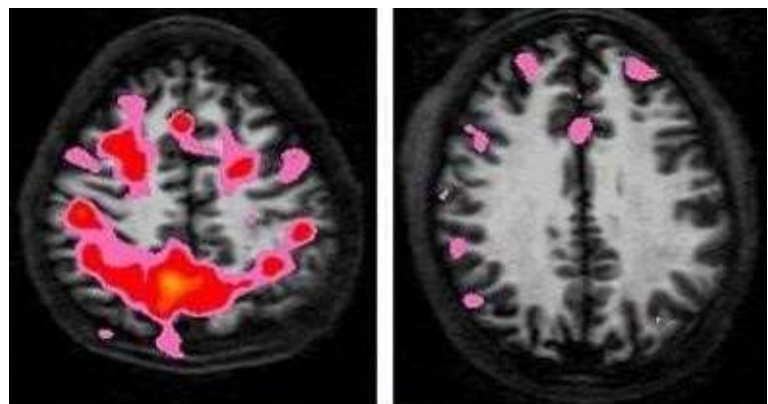
6emes : 60% des élèves ont déjà expérimenté l'alcool et 5% ont déjà été en état d'ivresse .

5emes : 70% des élèves ont déjà expérimenté l'alcool et 10% ont déjà été en état d'ivresse .

4emes : 75% ont expérimenté l'alcool, presque 20% ont été en état d'ivresse .

3emes : C'est à partir de cette catégories que les chiffres augmentes réellement . 85% des élèves ont expérimenté l'alcool et 35% ont déjà été ivres .

Lors d'une expérience sur des élèves où l'on testait leur réactivité et leur mémorisation , nous constatons que les élèves qui boivent régulièrement ne réagissent pas bien au exercices . Certaines zones du cerveau ne s'activent pas .



LES DANGERS :

L'alcool apporte aussi son lot de danger . L'alcool peut donner des trous de mémoires, des comportements agressifs, des baisses de réflexes qui peut mener à des accidents ou encore des intoxications comme des vomissements .

